

L'ÉLARGISSEMENT EUROPÉEN ET SON IMPACT SUR LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Le Comité économique et social européen a émis un avis sur l'élargissement de l'Union européenne à des pays comme l'Ukraine et son impact sur le secteur agricole et agroalimentaire.

Plusieurs pays, notamment dans les Balkans, ont introduit une demande d'adhésion européenne depuis parfois vingt ans. Par ailleurs, la guerre en Ukraine a précipité la décision politique d'entamer des négociations avec ce pays. La Commission européenne a donc demandé au Comité économique et social européen (CESE), organe consultatif représentatif de la société civile, de rédiger et diffuser un « avis exploratoire » relatif aux principales questions que pose cet élargissement potentiel dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Situation des pays candidats

L'Ukraine est de très loin le « poids lourd » parmi les pays candidats. Sa superficie agricole est égale à celles de l'Allemagne et de la Pologne réunies et elle était devenue un des principaux exportateurs mondiaux de céréales et d'oléagineux. Le blocage de ses exportations via la Mer Noire a entraîné de grosses perturbations sur les marchés de certains pays de l'Union européenne.

Les autres candidats sont de taille modeste et leur agriculture est peu développée et déficitaire.

Avis du CESE

Le 11 juillet 2024, le CESE, en séance plénière, a voté l'avis qui comporte les principaux points suivants :

- Les pays candidats doivent être bien préparés. Ils doivent adopter et mettre en œuvre la législation et les valeurs européennes avant l'adhésion ;
- L'attention des autorités doit être portée sur les exploitations familiales et les petites entreprises de l'UE et des pays candidats, qui pourraient subir des conséquences négatives de l'élargissement ;
- Des données fiables, précises et détaillées sur l'agriculture et l'agroalimentaire des pays candidats doivent être rendues disponibles ;

• La PAC doit être réformée avant l'élargissement et les pays candidats doivent se préparer à adopter ses valeurs et ses objectifs. Elle doit bénéficier d'un budget suffisant et mettre l'accent sur les apports sociaux et environnementaux de l'agriculture. Le plafonnement des aides doit être obligatoire ;

• L'intégration des pays candidats doit être graduelle ;

• Toutes les zones de l'UE doivent pouvoir bénéficier d'une sécurité alimentaire maximale et une économie de proximité doit être développée.

Contact : Philippe Burny •
p.burny@cra.wallonie.be

Expert auprès du Rapporteur du Groupe d'étude du Comité économique et social européen ayant préparé l'avis « Enlargement and the EU agri-food sector »

COLLABORATION RECHERCHE ET INDUSTRIE : LE PROJET NIRFLOW

Les compétences en spectroscopie proche infrarouge du CRA-W bénéficient aussi au développement industriel de la chimie wallonne.



La chimie en flux continu (CEFC) désigne une approche de la synthèse chimique dans laquelle les réactifs sont introduits et les produits extraits en continu au sein d'un réacteur. Par rapport à la synthèse chimique traditionnelle dite "en batch", cette approche offre une meilleure sécurité, permettant la localisation de la production plus près de son usage, une productivité accrue et une réduction de la consommation de matières premières et d'énergie.

La CEFC permet un meilleur contrôle des réactions mais nécessite pour cela des instruments permettant une mesure instantanée de la qualité des matières entrantes et sortantes du réacteur.

C'est là que la spectroscopie proche-infrarouge (SPIR) intervient. En monitorant la concentration des réactifs résiduels et du produit désiré dans le solvant, la SPIR permet de suivre en direct la réaction, valider que le produit répond aux normes de qualité et détecter immédiatement les risques potentiels.

Les années 2022 et 2023 ont connu une collaboration fructueuse entre l'entreprise Chemium établie à Louvain-la-Neuve et le CRA-W au sein d'un projet Wallon de type FIRST Entreprise nommé **NIRFLOW**. Dans ce cadre, le CRA-W a mis en place, avec succès et pour la première fois, le suivi par SPIR de la synthèse en flux continu de réactifs de Grignard, des composés chimiques instables très demandés par les industries pharmaceutiques, agrochimiques ou cosmétiques. Il a développé un outil chimio-métrique interactif permettant la mise au point de calibrations spectrales optimisées pour différentes réactions, ainsi que le transfert de ces calibrations depuis un réacteur expérimental ou un réacteur pilote vers une unité de production à grande échelle. Il a également eu l'occasion de présenter ses résultats lors de la conférence internationale ICNIRS en août 2023.

Pour Chemium, ce projet a été l'occasion de développer et de valoriser sa technologie de synthèse de réactifs de Grignard en flux continu, commercialisée aux quatre coins du monde. La bonne nouvelle est aussi que la SPIR est une technologie qui bonifie avec le temps. Plus les bases de données s'enrichissent de nouvelles mesures, témoins de nouvelles expériences, plus la qualité des prédictions s'affinera et les potentialités évolueront.

Pour le CRA-W, ce fut une opportunité nouvelle de confronter la SPIR, une de ses techniques de prédilection dans le cadre du contrôle qualité, aux exigences d'un procédé industriel moderne et plein de défis. Nul doute que les enseignements obtenus permettront également de mieux conseiller et soutenir à l'avenir les entreprises actives dans le secteur agricole ou alimentaire.

Financement : SUBVENTION F.I.R.S.T. – ENTREPRISES, convention n°8601

Plus d'informations :
www.cra.wallonie.be/fr/nirflow

Contact : François STEVENS •
f.stevens@cra.wallonie.be